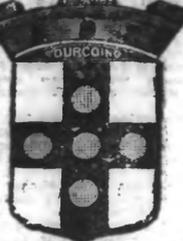




LA VOIX DU PAYS



RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

ABONNEMENTS
Trois mois 4 fr. 50
Six mois 8 fr. 50
Un an 16 fr. 50

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

SCRUTIN DU 17 JANVIER 1897

Candidats du Parti Ouvrier
A. LESAFFRE

BENJAMIN FRANCO
CONSEILLER SORTANT INVALIDÉ

CANDIDATS DE LA FÉDÉRATION
des Cercles réformistes

ALBERT DOUCHE
Docteur-Médecin

ACHILLE LEBRUN
Ouvrier d'Art, Secrétaire du Cercle Radical-Socialiste.

BULLETIN DU JOUR

L'espoir de la réaction

On ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

Le temps à venir, une note parait, annonçant que telle ou telle proposition a été faite à l'ancien président de la République...

Un ne parlait plus de M. Casimir-Périer... L'ancien président de la République...

LE CABINET MÉLINE SE DÉCOURAGE

Paris, 9 janvier.

Si nous en croyons les bruits qui courent, la galère ministérielle aurait subi dans ces derniers jours de fortes avaries, et nous pourrions bien, avant peu de temps, assister au débarquement d'un de ses passagers.

La bande baladeuse que présidait Méline sur les bords de la Méditerranée aurait résolu, en effet, de jeter par-dessus bord M. André Lebou.

L'ex-secrétaire de M. Le Royer, serait soupçonné des plus noirs projets, il se préparait, dit-on, une place dans la nouvelle commission opportuno-radical qui s'organise dans l'ombre.

Ainsi s'explique la grande colère de M. Méline et de ses amis, dont la redoutable vengeance plane sur la tête du ténébreux Lebou.

UN DRAME HORRIBLE A SAINT-DENIS

Paris, 9 janvier.

Un drame épouvantable s'est déroulé, la nuit dernière, à St-Denis, dans le logement occupé par les époux Charmillon.

Mme Charmillon, 27 ans, a tenté de tuer son mari à coups de hache. Celui-ci, effrayé, prit la fuite. La jeune femme se dirigea alors vers le lit de sa fille, âgée de trois ans, et lui assena plusieurs coups de hache sur la tête, lui ouvrant le crâne.

La pauvre fillette est morte aussitôt. Son forfait accompli, Mme Charmillon se frappa elle-même de plusieurs coups sur la tête. La mort ne vint pas assez vite, elle s'empara d'un tirapoint et s'en porta plusieurs coups dans l'abdomen. Le cadavre de la fillette a été transporté à la Morgue.

Les deux époux, dont l'état est très grave, ont été transportés à l'hôpital St-Denis. Jusqu'à présent on n'a pu les interroger. On se sent encore à quelle cause attribuer ce drame horrible.

L'ÉPILOGUE DES SACRÉS DE BREST

Brest, 9 janvier.

A la suite du jugement du Conseil de guerre maritime de Brest, dans l'affaire de la Sauter-Barbe, le préfet maritime a infligé au maréchal des logis Charles, 30 jours de prison; au 2e canonier Jeanneuve, 45 jours; au 2e canonier Lepage, 30 jours.

ÉTRANGER

CRISPI RUC ET CONSPUE EN SICILE

Rome, 9 janvier.

Crispi s'est rendu à Palerme, où il est allé plaider devant la cour de cassation la police avant pris des mesures de précaution, parce que celle-ci attendait à une manifestation hostile.

Celle-ci n'a pas manqué. Lorsque l'ancien président est arrivé en voiture devant le palais de justice, il a été accueilli par les huées d'une foule compacte et menaçante qui se pressait devant le portail. Il a fallu l'intervention des agents pour rejeter les manifestants qui voulaient envahir le palais. Plusieurs arrestations ont été opérées.

À sa sortie du palais, les huées se sont renouvelées. L'ancien président du conseil s'est éloigné rapidement en voiture.

LES PRIMES D'EXPORTATION SUR LES SUCRES

Londres, 9 janvier.

Le correspondant du Standard à Vienne croit savoir que la France serait disposée à abolir les primes d'exportation, pour les sucres, et les autres nations en faisant autant.

LA PESTE ET LA FAMINE AUX INDES ANGLAISES

Bombay, 9 janvier.

Un journal annonce que la population de Bombay se trouve réduite de moitié. La mortalité hebdomadaire est de 20 000.

Les affaires sont suspendues dans le quartier indigène, où les boutiques sont presque toutes fermées.

COLLISION DE TRAINS EN HINDOUSTAN

Baroda, 9 janvier.

Une collision entre un train postal et un train de voyageurs s'est produite ce matin sur la ligne de Baroda.

Cinq personnes ont été tuées et vingt-quatre blessées grièvement.

UN TRAIN DÉVALISE PAR DES BRIGANDS

Chicago, 9 janvier.

Les détraqueurs de trains viennent de se signaler par un nouvel et audacieux exploit au Missouri.

LA VOIX DU PAYS

Il faut aux journaux modérés une singulière audace pour se réjouir des élections sénatoriales. A coup sûr, elles ne s'inscrivent pas à renouveler l'esprit et la politique du Sénat; il sera demain ce qu'il était hier, un instrument de résistance à la démocratie.

Il est visible cependant que même le suffrage restreint s'ébranle. Il ne peut procéder, comme le suffrage universel, à des opérations d'ensemble, à des manifestations décisives, et il est retenu par trop de liens pour pouvoir permettre partout ce que les Anglais appellent des élections balayantes.

Mais précisément pour cela les mouvements du suffrage restreint sont particulièrement significatifs, et il n'est pas douteux que c'est du côté d'une pique démocratique qu'il s'est déplacé. Non seulement une douzaine de radicaux ou radicaux socialistes ont remplacé des opportunistes ou des réactionnaires; mais là même où les sénateurs opportunistes sortants ont été réélus, ils ont trouvé devant eux de fortes minorités radicales ou socialistes.

Ainsi on peut dire (et c'est l'essentiel) que le Sénat ne peut plus s'immobiliser avec sécurité dans une politique de résistance; soit qu'il n'est pas intangible, il sait que dans le suffrage restreint même, les idées de réformes font de sensibles progrès, et il se demandera sans cesse s'il peut sans péril continuer sa politique de réaction.

En fait, ce qui domine les élections de dimanche, c'est que le pays n'a pas pris peur, malgré les tentatives d'effolement du parti modéré. M. Méline et M. Barthou dénoncent le parti socialiste comme un parti de barbares, et le parti radical comme le complice des socialistes. Et malgré toutes ces manœuvres renouvelées de 1878, la démocratie est restée maîtresse d'elle-même; elle ne s'est pas précipitée à une politique de recul; elle a, au contraire, avec toute la force que comporte l'élection sénatoriale, marqué sa préférence pour les partis avancés. Il y a quelques mois, un député modéré de l'Ouest m'a dit que ce qui le propagandiste socialiste développait à la Chambre et dans le pays ébranlait les populations agricoles de l'Ouest et les rejetait vers la réaction monarchique et clericale. Or, dans l'élection de l'Ille-et-Vilaine, dans la Mayenne, ce sont les républicains qui prennent la place des conservateurs sortants. La réaction ne peut donc pas espérer que le mouvement du terreur qui a précipité les campagnes vers l'Empire en 1878 se reproduira.

L'esprit de la nation reste lucide et libre, ouvert à toutes les solutions d'avenir. C'est à chacun de nous, et je veux dire à chacun des partis, à faire la preuve qu'il comprend les nécessités de l'heure présente. Nous acceptons joyeusement pour le socialisme cette épreuve de la libre discussion et de la raison publique.

Je pense que les élections de dimanche prochain auront pour effet parlementaire de tuer en germe les ministères d'équivoque et de concentration dont il est beaucoup question depuis quelque temps.

Des hommes « habiles » vont répliquer depuis des mois qu'une nouvelle tentative radicale, comme celle du ministre Bourgeois, est impossible. Ils allèguent que, de même qu'il n'a vœu que par le concours des votes socialistes, un ministère radical ne pourra encore vivre que par eux, et il paraît qu'il est intolérable à certains radicaux « de gouvernement » de durer par l'appui de l'extrême gauche socialiste. Et comme, d'autre part, il y a des opportunistes qui sont fatigués de voter toujours avec la droite sous le ministère Méline, on préparait je ne sais quelle combinaison informelle, incolore, sans programme, qui aurait rapproché les indices de tous les partis. Et il n'est point douteux que ces habiles dont je parle avaient vu dans le départ de M. Doumer une bonne fortune pour leur combinaison. Ils s'imaginaient avoir expédié en Indo-Chine l'impôt sur le revenu et il leur venait plus facile de rallier autour d'une réforme fiscale différente, moins vigoureuse, moins nette, une majorité ambiguë.

Mais il semble bien que cette combinaison est redevenue tout à fait chimérique et impossible. D'abord, les radicaux ont obtenu de M. Bourgeois qu'il affirmait de nouveau son programme. M. Bourgeois a répété nettement qu'il restait attaché à la révision, à l'impôt sur le revenu et qu'il ne gouvernerait qu'avec ce programme. Et, en second lieu, les élections de dimanche ont démontré que s'il le voulait bien, le ministère radical serait suivi maintenant par le Sénat. Il serait bien difficile aux sénateurs, s'ils se trouvaient en face d'un gouvernement bien résolu, de reprendre leur

attitude de combat; le suffrage restreint même, en éliminant une quinzaine d'opportunistes et de réactionnaires, a donné à la majorité sénatoriale un avertissement qu'elle a sans doute compris.

Il faut donc renoncer à toute politique d'équivoque et de compromis. Mieux vaut encore la lutte contre le ministère Méline que l'évanouissement de la politique réformatrice en une concentration incertaine et inerte. A quoi nous servirait-il, à quoi servirait-il à la démocratie de remplacer le ministère Méline-Barthou par la combinaison Sarrien-Lubot dont il a été beaucoup question? Aucune réforme n'aboutirait, et une confusion déplorable se répandrait de nouveau sur notre chemin.

Il n'y a qu'un devoir: c'est de reprendre la lutte avec tout le programme, avec toutes les revendications de la démocratie. Que les radicaux affirment tout le programme radical; que les socialistes affirment tout le programme, toute la doctrine socialiste. Il ne faut pas sortir de l'ornière de réaction ou la réaction est arrêtée pour retomber en une autre ornière. Nous verrons sans doute, dès la rentrée, si les démocrates l'ont compris.

JEAN JAURES.
Lecteur de Carrières.

UN MILLION ET DEMI de Déficit A LA MAIRIE DE LILLE

Parmi les questions portées à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal, figure le 3e rapport du citoyen Delesalle, adjoint aux Finances, sur la situation financière.

Nous savons que ce 3e rapport est relatif à la construction des Facultés, et qu'il constate qu'il manque près d'un million cent mille francs pour payer les travaux exécutés et achever la Bibliothèque.

Les précédents rapports sur la situation financière ont accusé, on se souvient, un déficit de 400,000 fr. environ pour payer les travaux de la Porte de Paris, de l'Hôtel de Mairie et pour achever ceux de l'Institut Pasteur.

C'est donc environ au chiffre d'un million et demi que s'élève à ce jour le déficit laissé par l'administration opportuniste.

Et il paraît que ce n'est pas tout. Ce qui n'empêchera peut-être pas les conservateurs de tous genres de vanter, dans quelques jours, les capacités administratives de leur parti et l'incapacité des socialistes!

Nous donnerons, demain, le résumé du rapport du citoyen Delesalle.

REVUE DE LA PRESSE

LA CORRUPTION PARLEMENTAIRE

M. Maurice Allier écrit, dans la Lanterne, que tout notre régime parlementaire actuel est basé sur la corruption.

Il ne peut en être autrement, puisque la Constitution dont M. Wallon est le père laisse la possibilité de se développer tous les sentiments d'ambition et d'avidité qui sommeillent au fond du cœur de la plupart des humains.

En permettant aux députés de devenir ministres et en donnant à ces ministres des pouvoirs exorbitants, la Constitution déchaîne tous les appétits et fait de presque tous les parlementaires autant de fous furieux qui ont les affaires du pays et qui ne songent plus qu'à se disputer la bienheureuse limaille.

L'arrière les chefs s'forment des groupes et les membres de ces groupes, battant entre eux, poussent au pouvoir les candidats qui leur distribuent les sinécures et les faveurs. C'est la lutte perpétuelle; non pas la lutte sur le terrain des principes et des réformes mais la lutte pour les honneurs, pour le pouvoir et pour l'argent.

Dans ce fouillis inextricable d'appétits et de convoitises, on devine ce que deviennent les consciences. Elles s'élargissent petit à petit et prennent finalement des dimensions tellement infinies qu'elles n'existent plus. On a pas idée du degré de démolition qui règne dans les milieux parlementaires; le sens moral y est complètement absent et l'on voit souvent des hommes qui, dans la vie privée, passent pour de fort honnêtes gens comment sans sourcilier les plus grandes infamies.

C'est naturellement les plus roublards et les plus intrigants qui arrivent les premiers dans cette course folle à la conquête du pouvoir et des honneurs, et c'est précisément pour cette raison que, la plupart du temps, les ministres chargés des affaires du pays ne brillent ni par leur élévation de caractère, ni par leur intégrité. Quant aux autres, ceux qui sont restés en

CHoses Lilloises

Le Service des Vidanges

Au Conseil Municipal de Lille — La gratuité des Vidanges. — Hier et demain. — Un projet d'intérêt général.

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a deux jours, le Conseil Municipal de Lille s'est réuni, ce matin à 10 heures, une séance extraordinaire.

Parmi les questions locales dont n'a été l'intérêt principal, il en est une qui intéresse tout directement la population lilloise pour que nous ne lui consacrons pas, par avance, quelques lignes. C'est celle qui a trait au service des vidanges.

On l'a vu, citoyens, de tout bon cœur, cher le nez. La Déclaration (de l'avis de la) nous a donné, dans la Déclaration, trop de leçons de bonne tenue de parfaite éducation et de délicatesse pour que nous oublions un seul instant la réserve qui en la sujet comporte sous la plume d'un journaliste et sous ces nez qui, pour ne pas être louchés, ne sont pas moins sensibles!

D'ailleurs — et ceci excite tout — la question des vidanges, intéressée de trop près l'hygiène générale pour ne pas mériter l'attention de nos lecteurs et elle touche de trop près aussi à la bourse des lillois pour que ceux-ci ne s'y arrêtent pas.

Un fait comment est généralement fait, dans notre région, le curage des fosses d'aisances, mais à des conditions, on ne peut convenir, voire des dangers, que le système des « petits tonneaux » commandés par les concessionnaires n'est pas le meilleur. Ces dangers sont énormes. Le derner des vétérinaires vous le dira. Les petits tonneaux présentent surtout — comment dirait-on? — un défaut: ils sont inécessaires; ils sont nuisibles.

C'est pour cette raison — et l'autre — que l'ancienne administration lilloise, qui avait à sa tête M. Gery Legrand, voulait les supprimer et qu'en principe, au moins elle les supprimait.

Il y eut des protestations nombreuses, pressées généralement, non pas contre cette mesure de salubrité, en soi même, mais à cause du caractère de charges qui, de ce fait, était imposé à la population.

Comme dans l'Autorité des vidanges (de reste poli, n'est-ce pas?) était une source de bénéfices. On les vendait gratuitement, — mieux encore, on payait pour les ramasser. L'heureux propriétaire d'une fosse pleine touchait de vingt-cinq à trente centimes l'hectolitre. C'était un bon gain!

Avec l'arrêté Gery-Légrand, le contraire arriva. On dut payer, par hectolitre de matières enlevées, —

La transformation était par trop radicale et devant les protestations qu'elle souleva, la Municipalité dut « se boucher le nez » et autoriser verbalement l'emploi des pompes à bras.

Cette autorisation fit peut-être le bonheur de ceux qui cultivent les choux et les arrosent avec son eau, mais elle ne rendit pas aux Lillois leurs vingt-cinq centimes de l'hectolitre. Les matières furent donc portées sur le marché, mais combien ravales? Et puis les cultivateurs firent presque grève.

« Monsieur, ma fosse est pleine, venez la vider, au prix que vous voudrez. » « Quant au temps, mon ami, répondait le sonneur: —

« Je vous en supplie, venez, ça débordera! »

« J'y vais, en descendant quelquefois l'autre vidange, à l'heure encore je me refuse pour vous être agréable. »

Et si « l'autre » se refusait à venir, le malheureux inondé était contraint de payer pour sa « délivrance. »

Telle est — embellie encore! — la situation que la nouvelle municipalité a trouvée d'une part, charges injustes imposées aux contribuables et pesant lourdement sur les petits propriétaires, les ouvriers et les petits commerçants surtout; d'autre part, conditions hygiéniques déplorablement chaque jour aggravées par l'accumulation des déjections solides ou liquides dans les fosses et, dans la rue, quand les fosses sont pleines.

Il fallait sortir de là.

Comment faire? Nous sommes allés le demander au docteur Stas-Branche.

« Il y a, dans cette question des vidanges, nous a dit hier soir, l'honorable adjoint à la Salubrité publique, trois points sur lesquels tout le monde est d'accord: 1° La nécessité d'exiger que la vidange des fosses d'aisance se fasse la nuit; 2° La nécessité d'interdire la vidange à l'aide des pompes à bras — système toléré par l'ancienne municipalité; 3° La nécessité d'alléger les charges des contribuables. »

« Or, voici la situation: — Actuellement, les vidanges sont faites par une vingtaine de cultivateurs qui se servent de pompes à bras, par Mme Vve Dumez et par la Cie des Vidanges lilloises, dont le directeur est M. Gery-Légrand. »

« L'Administration se propose, après avoir minutieusement examiné tous les points de droit, d'établir un service qui sans être un monopole exclusif pour la ville, nous permettrait de faire gratuitement le service des vidanges on à des prix très faibles et à ceux qui paient les particuliers sous le régime actuel. »

« J'expose, dans le rapport que je lui ai soumis au conseil, en même temps que les inconvénients de l'ancien système, les multiples avantages de celui que nous proposons. »

« Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que cette question des vidanges gratuites est agitée. Le Conseil en a été saisi dans ses séances du 30 septembre et du 2 novembre derniers, mais à huis-clos, afin de ne pas ébranler les intérêts des concessionnaires de l'ancienne administration. »

« C'est pour cette raison — et l'autre — que l'ancienne administration lilloise, qui avait à sa tête M. Gery Legrand, voulait les supprimer et qu'en principe, au moins elle les supprimait. »

« Il y eut des protestations nombreuses, pressées généralement, non pas contre cette mesure de salubrité, en soi même, mais à cause du caractère de charges qui, de ce fait, était imposé à la population. »

« Comme dans l'Autorité des vidanges (de reste poli, n'est-ce pas?) était une source de bénéfices. On les vendait gratuitement, — mieux encore, on payait pour les ramasser. L'heureux propriétaire d'une fosse pleine touchait de vingt-cinq à trente centimes l'hectolitre. C'était un bon gain! »

« Avec l'arrêté Gery-Légrand, le contraire arriva. On dut payer, par hectolitre de matières enlevées, —

« La transformation était par trop radicale et devant les protestations qu'elle souleva, la Municipalité dut « se boucher le nez » et autoriser verbalement l'emploi des pompes à bras. »

« Cette autorisation fit peut-être le bonheur de ceux qui cultivent les choux et les arrosent avec son eau, mais elle ne rendit pas aux Lillois leurs vingt-cinq centimes de l'hectolitre. Les matières furent donc portées sur le marché, mais combien ravales? Et puis les cultivateurs firent presque grève. »